



Gentilly-2, Pointe Lepreau et Traité de non prolifération des armes nucléaires

Par [Michel Fugère](#)

Mondialisation.ca, 19 mars 2010

19 mars 2010

Région : [Le Canada](#)

Thème: [Pétrole, Gaz de schiste, Énergie](#)

Analyses: [LE QUÉBEC](#)

Mise en contexte :

Lors d'une entrevue réalisée le 18-03-2010 à l'émission de la radio de Radio-Canada par Christiane Charrette, le sujet de l'imminente rencontre internationale sur le Traité de non prolifération des armes nucléaires (TNP) a été abordé par le professeur de sciences politiques Michel Fortmann de l'UQAM. Lors de cette entrevue, le professeur précise que lors des discussions sur le TNP qui auront lieu en mai prochain, tous les pays utilisateurs de la technologie nucléaire seront invités à y participer. Il précise également qu'à l'ordre du jour de cette rencontre sera abordé la nécessité de sécuriser tous les matériaux « fissiles » (susceptible de subir une fission nucléaire) que l'on peut retrouver sur les sites nucléaires, militaires et civiles.

Les implications du Traité de non-prolifération des armes nucléaires sur l'éventuelle réfection ou déclasserement des réacteurs nucléaires de G-2 et Pointe Lepreau.

En plus de mettre en évidence les liens potentiels entre l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins civiles et militaires, la nécessaire sécurisation de tous les matériaux « fissiles » confirme que de nouvelles normes internationales désormais en régleme la possession et que les promoteurs du nucléaire devront en prendre bonne note. Ceci impliquera que les adhérents à la filière nucléaire devront désormais investir des sommes importantes pour sécuriser l'ensemble de leur site. Les réacteurs nucléaires civils ainsi et que toutes les infrastructures de gestion intérimaire et permanente des déchets radioactifs devront se conformer à ces nouvelles normes de sûreté et de sécurité.

Au Québec et dans le monde, cela aura pour effet d'augmenter substantiellement la facture de tous les nouveaux projets de construction, réfection et déclasserement des réacteurs nucléaires civils utilisés tant pour la production d'électricité que pour la recherche ou la production d'isotopes à des fins médicales. Le gouvernement du Québec et Hydro-Québec ne pourront pas éviter les nouvelles règles du jeu que le climat d'insécurité international relatif à l'utilisation de la technologie nucléaire exige.

Ces faits confirment la thèse développée par le Mouvement Sortons le Québec du Nucléaire qui soutient depuis quelques années déjà que l'application des nouvelles normes internationales en matière de sécurité et sûreté nucléaire créera beaucoup de travail sur les sites nucléaires y compris dans les scénarios de déclasserement de réacteurs. Il est temps que les autorités civiles (ex : M. Richard, maire de Bécancour) les représentants de l'État (ex

: Madame Normandeau) et la FTQ cessent de brandir la menace de pertes d'emplois dans le cas où le Québec privilégierait le déclassement de la centrale nucléaire de G-2 à sa réfection.

De plus il est maintenant évident que les coûts associés à la réfection de G-2 et de Pointe Lepreau devront inévitablement être revus à la hausse. En effet, selon les nouvelles normes internationales, non-seulement la réfection des réacteurs G-2 et Pointe Lepreau devra inclure les dépenses associées à ce nouveau contexte. L'évaluation indépendante des coûts afférents à la gestion intérimaire et permanente de toutes les infrastructures de confinement de leurs déchets radioactifs, combustible irradié et autres, devra également être réévaluée à la hausse.

Hydro-Québec et Madame Normandeau ne peuvent plus prétendre que le projet de réfection de G-2 se chiffrera à \$1,9 milliards de dollars. Les travailleurs de la FTQ n'ont plus à s'inquiéter d'une perte de leurs emplois dans le cas d'un abandon du projet de réfection/reconstruction du réacteur de G-2 au bénéfice d'un projet de déclassement.

Dans ce nouveau contexte Madame Normandeau se doit d'exiger dès maintenant une réévaluation indépendante des impacts économiques et technologiques associées tant à la réfection de G-2 que de Pointe Lepreau ainsi qu'à leur déclassement respectif, inévitable. Cet exercice de mise à jour des évaluations économiques antérieures devra également intégrer la sécurisation complète des sites de G-2 et Pointe Lepreau.

Pour les nucléomanes, beaucoup de travail à l'horizon et pour des décennies. Pour les citoyens une facture intergénérationnelle salée.

Monsieur Charest, vite reprenez le volant des affaires de l'état. Tout bon conducteur sait utiliser les freins lorsque nécessaire. Par mesure de sûreté et sécurité, il est temps de confirmer immédiatement la fin de l'utilisation de la filière nucléaire au Québec et au Nouveau-Brunswick et d'en promouvoir la sortie progressive dans le reste du Canada et dans le monde.

Michel Fugère : *MVM Le Mouvement Vert Mauricie adhère au Mouvement Sortons le Québec du Nucléaire (MSQN)*

La source originale de cet article est Mondialisation.ca
Copyright © [Michel Fugère](#), Mondialisation.ca, 2010

Articles Par : [Michel Fugère](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](http://mondialisation.ca) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](http://mondialisation.ca) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca